



Un artisanat d'art labellisé «Entreprise du Patrimoine Vivant»



« Lucane »
Incrustation sur moulage



« AVEN »
Romain Langlois et Éric Papon
Calcite et bronze patiné au nitrate



« Qui s'y frotte s'y pique »
Recouvrement de calcite

Le Ministère de l'Économie et des Finances a de nouveau renouvelé l'attribution du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » aux Fontaines Pétrifiantes de Saint-Nectaire.

Attribué pour la première fois à l'entreprise en 2009 et renouvelé une deuxième fois en 2014, la reconduction de ce label conforte la reconnaissance du **savoir-faire rare et ancestral** de l'entreprise ainsi que sa capacité d'innovation, au travers de nouveaux concepts de fabrication.

Le label valorise également son **patrimoine économique** et son **attachement à un territoire**, sur lequel elle est présente depuis bientôt 200 ans. En 2021, les Fontaines Pétrifiantes célèbreront le bicentenaire de leur création.

Le label EPV, décerné pour une durée de 5 ans, est une marque de reconnaissance de l'État, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Il rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits.

Entreprise artisanale, mais aussi site touristique, les Fontaines Pétrifiantes sont ouvertes au public, qui peut venir découvrir ce savoir-faire, tout au long de l'année.

Plus d'informations : <https://fontaines-petrifiantes.fr>



Contact presse : Christine Papon
Fontaines Pétrifiantes de Saint-Nectaire
1 avenue du Docteur Roux - 63710 Saint-Nectaire
Tel : + 33 (0)4 73 88 50 80 - contact@fontaines-petrifiantes.fr